

# Collecte des déchets ménagers



## Calendrier 2012

**Toutes les collectes sont réalisées le matin à partir de 5h30.  
Merci de sortir vos bacs la veille au soir.**

Type de déchets	Jours de collecte
Déchets ménagers non recyclables bac bordeaux	<b>MARDI VENDREDI</b>
Emballages, journaux-magazines bac jaune	<b>MARDI</b>
Verre bac vert	<b>MARDI</b>
Déchets verts (entre le 15/03 et le 15/12)	<b>MERCREDI</b>

**Rappel**  
**Le 1<sup>er</sup> mai**  
**est le seul jour férié**  
**chômé**

Attention, il n'y aura plus de collecte des déchets verts entre le 15 décembre 2012 et le 15 mars 2013. Les déchets verts devront être apportés en déchetterie ou compostés soi-même.

### Un passage, deux collectes !

La collecte des emballages et la collecte du verre se feront le même jour, avec la même benne. Il s'agit d'une benne composée de deux compartiments séparés pour respecter le tri ! Les déchets ne sont pas mélangés.



2012	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>Collecte des encombrants</b> <b>4<sup>ème</sup> jeudi du mois</b>	<b>jeudi 26</b>	<b>jeudi 23</b>	<b>jeudi 22</b>	<b>jeudi 26</b>	<b>jeudi 24</b>	<b>jeudi 28</b>	<b>jeudi 26</b>	<b>jeudi 23</b>	<b>jeudi 27</b>	<b>jeudi 25</b>	<b>jeudi 22</b>	<b>jeudi 27</b>



## Déchets acceptés

Encombrants  
Déchets verts  
Tout venant  
Ferraille  
Gravats

Huiles minérales usagées

Déchets ménagers spéciaux

(piles, batteries, peintures, solvants, produits chimiques de laboratoire photos, radiographies, produits phytosanitaires, aérosols, acides, médicaments...)



## Déchets interdits

Déchets contenant de l'amiante

Ordures ménagères

Déchets des commerçants et artisans

Déchets industriels banals

Déchets industriels spéciaux

## Collecte des D3E

(déchets d'équipement électriques et électroniques)

uniquement à déchetterie de La Queue-en-Brie

**Les produits acceptés : le gros électroménager ; les écrans ; les petits appareils en mélange**

(aspirateurs, cafetières, appareils photos, imprimantes, téléphones fixes et mobiles, nettoyeurs haute pression, perceuses, ponceuses, tondeuses, tronçonneuses, brosses à dents électriques, sèche-cheveux, rasoirs, épilateurs etc...)

## Les déchetteries communautaires

- Réservées exclusivement aux particuliers
- Sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance EDF, France Telecom...) et d'une pièce d'identité
- Apports limités à 1m<sup>3</sup> par jour et par foyer (un seul passage)

### Sucy-en-Brie

20 avenue de la Sablière

**Lundi - mercredi - jeudi - vendredi  
de 13h30 à 17h30**

**Samedi de 9h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30**

**Dimanche de 9h30 à 12h30.**

Fermeture au public le mardi et les jours fériés

### La Queue-en-Brie

600 route de Brie

**Mardi - mercredi - jeudi - vendredi  
de 13h30 à 17h30**

**Samedi de 9h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30**

**Dimanche de 9h30 à 12h30.**

Fermeture au public le lundi et les jours fériés

## Collecte des déchets toxiques

Marché - avenue Général de Gaulle

10h30-12h30 le 1<sup>er</sup> mercredi du mois

Rue Danielle Casanova

15h-17h le 1<sup>er</sup> vendredi du mois

Marché - rue Branly

10h30-12h30 le 1<sup>er</sup> vendredi du mois



Et dans les deux déchetteries communautaires à Sucy-en-Brie et à La Queue-en-Brie

## Un numéro unique à votre service pour tous renseignements

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. En dehors de ces horaires, laissez vos noms et un numéro de téléphone afin que l'on puisse vous rappeler dans les meilleurs délais.

**0 800 099 719**

Appel gratuit depuis un poste fixe